



Bienvenue au Portail des parents

Le Portail des parents est un outil en ligne sécurisé — un « guichet unique » qui vous permet de communiquer avec le MEDPE tout au long du parcours éducatif de votre enfant, de la garderie éducative à la 12e année. Vous aurez besoin d'accéder au Portail des parents pour accepter l'offre d'inscription faite par votre établissement de garderie éducative. Vous recevrez une offre de votre établissement si :

- a) Votre enfant est actuellement inscrit dans un établissement de garderie éducative agréé au moment où nous mettons en œuvre le nouveau système.
- b) Votre enfant fréquente un établissement de garderie éducative agréé pour la première fois
- c) Votre enfant change d'établissement à un moment donné
- d) Votre enfant fréquente plus d'un établissement.

L'inscription en ligne établit également les bases de la réduction des frais de garde pour les parents et orientera les futurs programmes de financement et de soutien au Nouveau-Brunswick.

Étape 1 – Réception de l'offre d'inscription de votre établissement de garderie éducative agréé

Votre établissement de garderie éducative vous a envoyé un courriel confirmant les détails de votre entente de service garde. Il s'agit de votre offre d'inscription et ressemble à ceci :



Department of Education and Early Childhood Development / Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance

Childcare Enrolment Offer / Offre d'inscription à une garderie éducative

<p>An Enrolment Offer has been created for you at GARDERIE LES FRIMOUSSES TEST.</p> <p>To view details about this offer, please select View Offer.</p> <p>If you have not already registered for a Parent Portal Account, you will be required to do so before proceeding.</p> <p>Offer Expires on 2022-03-23 Offer code: WLFDRK</p> <p style="text-align: center;">View Enrolment Offer</p>	<p>Une offre d'inscription a été créée pour vous à GARDERIE LES FRIMOUSSES TEST.</p> <p>Pour visionner les détails de l'offre, veuillez sélectionner Visionner l'offre.</p> <p>Si vous n'êtes pas encore inscrit à un compte sur le Portail des Parents, vous devrez le faire avant de poursuivre.</p> <p>L'offre expire le 2022-03-23 Code de l'offre : WLFDRK</p> <p style="text-align: center;">Visionner L'offre</p>
---	---

Étape 2 — Recueillir les informations nécessaires



Une fois que vous aurez reçu l'offre d'inscription de la part de votre établissement de garderie éducative, vous inscrirez votre enfant dans le Portail des parents en saisissant :

- ✓ son nom
- ✓ sa date de naissance
- ✓ l'information sur l'assurance maladie **ou**
- ✓ le numéro d'éducation du Nouveau-Brunswick (NENB)*.

* Vous l'avez peut-être déjà si votre enfant est à l'école. Il se trouve sur le bulletin scolaire de votre enfant. Si vous n'avez pas de NENB, veuillez utiliser le numéro d'assurance-maladie de votre enfant.

Étape 3 - Création d'un compte dans le Portail des parents

Si vous visitez le portail pour la première fois et que vous n'avez pas de compte, vous devrez en créer un en saisissant votre adresse courriel et en créant un mot de passe. C'est rapide, sûr et facile.

Ouvrir une session S'inscrire  Anglais

Nouvelle offre d'inscription

Pour procéder à l'acceptation de l'inscription dans les établissements de garderie agréée et garderie en milieu familial, veuillez suivre les étapes suivantes.

1

Recueillir l'information nécessaires

Pour accepter une offre d'inscription, vous devez créer un profil pour votre enfant sur le Portail des parents du MEDPE. Vous aurez besoin des informations suivantes concernant votre enfant :

- Nom légal et date de naissance
- Numéro et nom de l'assurance maladie

Si votre enfant est d'âge scolaire, il est possible qu'il ait un numéro d'éducation du Nouveau-Brunswick (NÉNB). Ce numéro figure sur les bulletins scolaires émis par son école. Le NÉNB n'est pas obligatoire, mais il nous aide à vérifier son identité. Si votre enfant n'a pas de NÉNB, vous pouvez utiliser les données de son assurance-maladie pour vérifier son identité.

Si vous n'avez pas de NÉNB ou de renseignements sur l'assurance-maladie, veuillez procéder à l'offre d'inscription et une personne du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance communiquera avec vous à des fins de vérification.

2

Accepter l'offre d'inscription

Pour accepter l'offre, vous devez sélectionner l'enfant qui est associé à l'offre. Vous aurez également la possibilité de rejeter l'offre si vous n'avez plus besoin de services de garderie éducative.

Pour accepter une offre d'inscription, vous devez avoir un compte sur le Portail des parents du MEDPE.

Vous avez peut-être déjà créé un compte pour des programmes tels que le programme de subvention pour les ordinateurs portables du MEDPE ou le service de retrait des transports COVID-19. Si ce n'est pas le cas, vous devrez créer un compte sur le Portail des parent du MEDPE pour continuer.

Ouvrir une session

[Ouvrir une session](#)

*Vous avez un compte mais vous avez oublié votre mot de passe ?
Réinitialisez votre mot de passe*

Créer un compte

[S'inscrire](#)

?

Besoin d'aide ?

Des ressources sont disponibles pour vous aider dans l'inscription en ligne des enfants en cliquant : [Ressources](#)

Si vous avez des questions concernant le processus d'inscription ou le Portail des parents en général, veuillez appeler **du lundi au vendredi de 8 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 13 h** ou nous envoyer un courriel :

1-888-762-8600

EECDPortal-PortailEDPE@gnb.ca

Identifiant de l'offre d'inscription: WLFDRK

Étape 4 - Ajout d'informations relatives à votre enfant

Il vous suffit de suivre les étapes et de saisir le nom de votre enfant, sa date de naissance et son numéro d'assurance-maladie ou son NENB.



Les informations relatives à votre enfant sont sauvegardées de manière sûres et sécurisées.

Le Portail des parents est géré et maintenu par le MEDPE. Il s'agit d'un site sécurisé auquel ne peut accéder que le propriétaire du compte du Portail des parents, grâce à son nom d'utilisateur et à son mot de passe. Votre établissement de garderie éducative agréé n'aura accès qu'aux informations relatives à l'entente d'inscription. Il s'agit des détails sur lesquels vous et la personne exploitante vous êtes mis d'accord, comme le nombre de jours où votre enfant fréquentera l'établissement et les frais correspondants.

Étape 5 - Accepter l'offre

Les détails sur lesquels vous et votre établissement de garderie éducative agréée vous êtes mis d'accord seront visibles. Vous aurez alors la possibilité d'accepter l'offre d'inscription de votre enfant ou de la refuser.

Si votre enfant fréquente actuellement un établissement de garderie éducative agréé, nous vous demandons d'accepter l'offre afin que votre enfant soit inscrit en ligne au fur et à mesure de la mise en œuvre du système au Nouveau-Brunswick. L'inscription en ligne des enfants réduira la charge de travail administratif des personnes exploitantes, fournira une image précise et complète des jeunes apprenants au Nouveau-Brunswick et orientera les programmes de financement et de soutien futurs pour les parents et les personnes exploitantes.

Accueil Bonjour, Parent Name One  Anglais

Détails de l'inscription au MEDPE

Détails de l'établissement

MAGIC KINGDOM
435 Brookside Drive
Fredericton, NB
E3A 8V4
506-663-2515


Détails de l'inscription au MEDPE

Fréquence
a.m. -lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
p.m. -lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

Catégorie d'âge de l'enfant Préscolaire 3 ans
Date de début 2022-03-18

L'offre expire le 2022-03-23

Veillez choisir l'enfant auquel cette offre d'inscription s'applique.

Enfant	Date de naissance	NENB 
<input type="button" value="Ajouter un enfant"/>		

Vous avez besoin d'aide ? Communiquez avec nous. Nous pouvons vous aider.

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 h 30 ou le samedi de 9 h à 13 h veuillez téléphoner au 1-888-762-8600 (numéro sans frais) ou nous envoyer un courriel à EECDPortal-PortailEDPE@gnb.ca